

# PILOTER LA MASSE SALARIALE

📅 **Mardi 22 septembre 2026 – Formation à distance**

## **Piloter la masse salariale : Quels enjeux ?**

Optimisation des ressources humaines

Rationalisation des coûts et des dépenses de personnel

## **Le Décompte des effectifs**

Modalités de décompte des effectifs Prévisions et pilotage des effectifs

## **La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences**

Mettre en place des tableaux de bord RH

Connaître la cartographie des métiers de la Collectivité

## **Les Composantes de la masse salariale**

Approche du concept de rémunération

Masse de référence

Masse fluctuante

Charges sociales

## **Le Suivi budgétaire des effectifs**

Principes d'élaboration d'un budget

Pilotage infra-annuel et pluriannuel

Présentation d'outils d'aide à la budgétisation

## **Anticiper les facteurs d'évolution de la masse salariale**

Les indicateurs liés à l'évolution des emplois et des risques professionnels

Les indicateurs liés à la maladie, à la mobilité

Les contraintes liées aux finances de la collectivité

Effet de niveau

Effet de masse

Effet report ou déport Effet de noria

## **Dégager des marges de manœuvres**

Trouver des variables d'ajustement efficaces

## **Cas pratique**

Etude de cas et analyse des pratiques

**Les objectifs**  
**Piloter et optimiser la masse salariale**  
**Mettre en pratique les connaissances acquises**

**Bulletin d'inscription à retourner à [contact@fpt-formations.com](mailto:contact@fpt-formations.com)****PILOTER LA MASSE SALARIALE**

Cochez la case correspondante

 Mardi 22 septembre 2026 – Formation à distance

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

**Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)****Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !**

Cochez la case correspondante

- |  |       |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants  | 440€  |
| <input type="checkbox"/> Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants  | 590 € |
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,<br>Conseils départementaux et Conseils régionaux | 690 € |
| <input type="checkbox"/> Entreprises privées et publiques  | 790 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

## Infos pratiques

Nous contacter :

06.40.40.91.86 – [contact@fpt-formations.com](mailto:contact@fpt-formations.com)

Horaires : 9h30-17h –

Le lien de connexion à la formation vous sera indiqué dans  
votre convocation